

LA PANDEMIE GRIPPALE

Colloque technique organisé par
le HAUT COMITÉ FRANÇAIS POUR LA DÉFENSE CIVILE
en partenariat avec
le SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE
et LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS

le mardi 20 décembre 2005
à l'Institut national des hautes études de sécurité (INHES), Saint-Denis La Plaine (93)

La pandémie grippale est une des principales menaces sanitaires qui pèsent sur notre société. La mobilisation est mondiale et la progression de la diffusion d'un virus d'origine aviaire venu d'Asie dans le monde occidental laisse craindre une mutation qui rendrait ce dernier transmissible d'homme à homme laissant ainsi planer la menace d'une pandémie qui entraînerait plusieurs centaines de milliers de victimes et qui générerait un impact économique majeur.

Quelle est la réalité de cette menace ? Quelles sont les leçons tirées de l'histoire des autres pandémies grippales ? Quand la pandémie peut-elle frapper ? Quels sont les plans de préparation des différentes administrations ? Quelle organisation de santé publique ? Comment se protéger ? Anti-viraux et vaccination : Quand et Comment ? Quels impacts sociétaux et économiques ? seront les thématiques au cœur de colloque.

Ce colloque a pour objectif de réunir l'ensemble des partenaires publics et privés qui ont besoin d'avoir l'information la plus à jour sur cette menace d'une forte actualité.

Nous vous invitons dès à présent à compléter le bulletin d'inscription joint. La plaquette de présentation du colloque, ainsi que le plan d'accès à l'INHES et prochainement le programme détaillé sont disponibles sur notre site internet <http://www.hcfdc.org/>

PROGRAMME THEMATIQUE

8h30 Accueil des participants

9h00 Mot d'accueil

M. le sénateur Paul Girod, Président du Haut comité français pour la défense civile

Ouverture

LA PESTE AVIAIRE

Histoire et actualité de la maladie animale en France
Quelle situation mondiale aujourd'hui ?

LA MALADIE HUMAINE

La Grippe : croyances, incompréhension et réalités
Les risques de la situation présente dans le monde

CONSEQUENCES SANITAIRES ET ECONOMIQUES POSSIBLES

Modèle pandémique grippal en France
Quel impact sociologique et économique ?

LES REPONSES ENVISAGEABLES

Au plan organisationnel

- o La planification de l'Etat
- o L'action du Ministère de la Santé
- o Le rôle du Ministère de l'Intérieur
- o Le rôle des collectivités locales
- o Le rôle des associations
- o Les exercices

Au plan sanitaire

- o L'organisation de l'hôpital
- o Le programme de protection individuelle
- o Les antiviraux
- o Les vaccins
- o Quelles difficultés organisationnelles ?

QUELQUES EXEMPLES ETRANGERS

Comparatif des pays du G8
Gros plan : le Royaume-Uni

Conclusions

18h00 Fin des travaux



LA PANDEMIE GRIPPALE
20 DECEMBRE 2005
à l'Institut national des hautes études
de sécurité (INHES)
SAINT-DENIS LA PLAINE (93)

COLLOQUE TECHNIQUE

Organisé par le **Haut Comité Français pour la Défense Civile**
en partenariat avec le **Secrétariat Général de la Défense Nationale**
Et le **Ministère de la Santé et des Solidarités**

INSCRIPTION PARTICIPANT
(document duplicable et disponible sur notre site internet <http://www.hcfdc.org>)

Nom _____ Prénom _____
Grade, titre _____
Fonction _____
Organisme, société _____
Adresse _____

Téléphone _____ Fax _____ e.mail _____

PARTICIPATION au colloque *(restauration sur place incluse - Tarifs TTC non modifiables)*

- Industries et services, sociétés nationales, opérateurs d'infrastructures privés et publics 360 € = _____ (301 € HT)
 - Administrations, associations partenaires et professions libérales 240 € = _____
 - Etudiants et organismes de presse (sur envoi de justificatifs) 90 € = _____
-
- TOTAL =** _____

DATE :

SIGNATURE :

Inscription à transmettre avec votre règlement par chèque, virement ou mandat/bon de commande administratif, au Haut comité français pour la défense civile - c/o INHES
Les Borromées - 3 avenue du Stade de France - 93210 Saint-Denis La Plaine
Tél: 01 41 11 35 55 - Fax: 01 41 11 35 56 - e.mail : hcfdc@hcfdc.org - Site Internet : <http://www.hcfdc.org>

Facturation à réception des inscriptions. Pour toute annulation survenant avant le 08/12/05, 50% de la somme totale sera remboursée ; après le 08/12/05, l'intégralité des frais sera due. **Date limite d'inscription : 08/12/05.**